

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/05/2005 - Convocation du 19/05/2005  
Compte rendu affiché le : 02/06/2005

Président de séance : M. Paul LAFFLY  
Secrétaire de séance : Mme Danielle BROSSARD

Ref : CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	22
Votants	23

**Présents :** M. LAFFLY; M. FAURE; M. POINT; M. CHATUT; M. RODRIGUEZ; M. OLLIVIER; M. MEYER; Mme BROSSARD; M. CHRETIN (20h42); M. GOSSET; Mme MARMONIER; Mle VEYRIER; Mme PERRIN; Mme GLATARD; Mme DESVIGNES; M. GONDELAUD; Mme ZUILI; M. FORGET; Mle MILLET; M. BELLOT; Mme LABASOR; M. BOUREZG (20h48)

**Absents représentés :** M. MACHURAT (pouvoir à M. BELLOT); Mme GUERIN (pouvoir à Mme GLATARD); Mme WYMANN (pouvoir à Mme BROSSARD); Mme BOUHEY (pouvoir à M. FAURE); M. AUROY (pouvoir à M. RODRIGUEZ)

**Absents excusés :** Mme BERRA; M. FERNANDES

**Absents :**

**Objet : Compte administratif 2004**

Le compte administratif retrace les dépenses et les recettes effectuées au cours de l'année dans le cadre des budgets (primitif et supplémentaire) ainsi qu'à la suite d'éventuelles décisions modificatives. Il est le reflet de l'exécution de ceux-ci.

Selon l'article L.1612-12 du CGCT l'arrêté des comptes est constitué par le vote du compte administratif.

Il détermine :

- ▶ le résultat de fonctionnement de l'exercice,
- ▶ le solde d'exécution de la section d'investissement,
- ▶ les restes à réaliser de la section d'investissement.

Il doit être conforme dans ses résultats au compte de gestion établi par le comptable public de la collectivité, lequel doit également faire l'objet d'une approbation par le conseil municipal.

À partir des documents communiqués, les chiffres significatifs du compte administratif 2004 sont résumés dans les tableaux ci-dessous

N°	Nature	Dépenses	Recettes	SOLDE
	<b>Section fonctionnement</b>			
1	Excédent Fonct. Reporté (CA 2003)		398 208.66	
	Opérations réelles	5 533 576.25	6 863 897.60	
	Opérations d'ordre	311 318.66	48 444.57	
	Total	5 844 894.91	7 310 550.83	<b>+1 465 655.92</b>
	<b>Section Investissement</b>			
2	<b>Reprise déficit N-1</b>	771 225.65		
	Opérations réelles	1 772 558.23	492 580.23	
	Opérations Patrimoniales	249 903.04	249 903.04	
	Opérations d'Ordre	48 444.57	311 318.66	
	Affectation résultat N-1(Cpte1068)		1 237 491.08	
	Total	2 842 131.49	2 291 293.01	<b>- 550838.48</b>
	<b>Résultats C.A. 2004 (1 - 2)</b>			<b>+ 914 817.44</b>
3	<b>Restes à réaliser</b>			
	Opérations d'investissement	2 800 918.43	2 121 900.78	<b>- 679 017.65</b>
				-
	Excédent de fonctionnement à reprendre (disponible)			<b>+ 235 799.79</b>

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le compte de gestion du receveur statuant sur l'ensemble des opérations effectuées entre le 01.01.2003 et 31.12.2003, journées complémentaires comprises,
- VU l'avis de la commission municipale des finances en date du 19 mai 2005,
- **ADOpte le compte administratif 2004 de la commune de Neuville-Sur-Saône,**
- **NOTE la production de l'ensemble des pièces jointes et précise que le compte administratif 2004 restera annexé à la présente délibération.**

*Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.*

Pour Extrait Conforme,  
NEUVILLE-SUR-SAÔNE,  
Le 26 mai 2005  
Le Maire,  
Paul LAFFLY.



*Acte rendu exécutoire après  
Dépôt en préfecture le 03/06/2005  
Publication ou affichage du 03/06/2005  
Paul LAFFLY,  
Maire.*